

Les missions de l'accompagnant éducatif petite enfance s'exercent dans une relation d'aide et de service :

- Accueillir et participer aux activités du jeune enfant en structures collectives et à domicile
- Accompagner le développement du jeune enfant (de 0 à 6 ans) dans ses apprentissages
- Prendre soin de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Travailler en réseau avec une équipe pluridisciplinaire
- S'inscrire dans une relation de proximité avec les parents
- Contribuer à l'entretien des locaux et des espaces de vie

Ces missions peuvent varier selon les lieux d'exercice : écoles maternelles, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), accueil collectif ou à domicile (services de garde d'enfants à domicile) ...

Voies d'accès et financement :

- En alternance : OPCO et employeur
- Pôle Emploi : demandeurs d'emploi

Conditions d'admission (2 accès) :

Demandeurs d'emploi :

Des tests de positionnement sont organisés conjointement par l'ENSEIS et Pôle Emploi :

- Test écrit en français, culture générale, connaissance du secteur de la petite enfance, mathématiques et orientation dans l'espace
- Entretien de positionnement qui vise à connaître les motivations du candidat (30 minutes).

Pré requis :

- Savoir lire, écrire, compter
- Aucun diplôme n'est exigé

Une remise à niveau peut être envisagée en amont du démarrage de la formation selon les besoins du candidat.

Voie d'alternance :

Vous pouvez débiter la formation après avoir signé un contrat avec un employeur

Un entretien de positionnement qui vise à connaître les motivations du candidat et à s'assurer de la conformité du contrat sera proposé par l'ENSEIS (20min)

Pré requis :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur : CAP, BEP, Bac...

Programme et organisation pédagogique de la formation :

Formation théorique :

Par voie « Pôle Emploi » : 588 heures, soit 35 heures par semaine sur 5 jours

Par voie d'apprentissage : 400 heures (minimum), soit 35 heures par semaine sur 5 jours

Enseignements professionnels :

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif EP3 :

Exercer son activité en accueil individuel

Enseignements généraux uniquement pour candidats « Pôle Emploi » :

EG1 : Français, Histoire-géographie, éducation morale et civique

EG2 : Mathématiques, Sciences physiques et chimiques

EG3 : Exercer son activité en accueil individuel

Le candidat titulaire d'un CAP, CAPA, BEP, BEPA ou Baccalauréat est dispensé des enseignements généraux.

Formation pratique : de 480 à 560 heures en PFMP (Période de Formation en Milieu professionnel), soit 15 semaines réparties en 2 fois (Stage 1 : 7 semaines / Stage 2 : 8 semaines) comprenant au minimum 32 heures par semaine, réparties sur 5 jours.



Certification :

- Les 3 enseignements professionnels ainsi que les unités d'enseignements généraux font l'objet d'une validation en fin de formation par le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
- Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) font l'objet d'un bilan conjoint entre le tuteur et l'enseignant.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Une pédagogie active et innovante est proposée aux apprenants, basée sur la mobilisation des connaissances déjà acquises et une analyse des situations rencontrées sur les terrains professionnels
- Un suivi continu et individualisé assuré par une équipe de formateurs
- Des ressources à disposition des apprenants : salle informatique et centre de ressources documentaire.

Où se renseigner ?

Auprès de :

- Jocelyne Simonet

ENSEIS Etablissement de l'Ain

simonet.jocelyne@enseis.fr

04.74.14.85.14

- Pôle Emploi : Votre conseiller Pôle Emploi

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font sur le portail Kairos de Pôle Emploi : voir votre conseiller

Ou

Contactez Jocelyne Simonet pour recevoir le dossier d'inscription